

Appel d'Offres Ouvert N°497-2022 A/T : Travaux de réalisation du transfert des eaux usées de Bouskoura - Ouled Saleh (lot 1 à 3)

- Lot 1 : Travaux de réalisation du collecteur gravitaire aval
- Lot 2 : Travaux de réalisation d'une station de pompage
- Lot 3 : Travaux de réalisation de la conduite de refoulement et de deux tronçons du collecteur gravitaire

Lydec porte à la connaissance des concurrents qu'à partir du **lundi 05 juin 2023**, l'appel d'offres cité en objet sera reporté comme suit :

N°	2 ^{ème} Visite des lieux	Date et heure de la 2 ^{ème} visite des lieux (*)	Date et heure limites de dépôt des offres au bureau d'ordre	Date et heure d'ouverture des offres	Lieu d'ouverture des plis
497-2022 A/T	Obligatoire	Vendredi 9 juin 2023 à 10h00	Jeudi 15 juin 2023 à 16h00 Au lieu du Lundi 05 juin 2023 à 16h00	Vendredi 16 juin 2023 à 09h30 Au lieu du Mardi 06 juin 202 à 09h30	Lydec : 48, rue Mohamed Diouri Salle des marchés au rez de chaussée immeuble Laâroussi

(*) : Le départ pour la visite des lieux est fixé au secrétariat de la Direction des Achats

(**) : La commission de l'appel d'offre sera tenue en séance publique au lieu de séance à huis clos. Les résultats des procédures de mise en concurrence seront affichés sur le site web de Lydec après achèvement de travaux de la Commission d'appel d'offres.

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément à **la note sur les mesures de simplification des démarches destinée aux soumissionnaires dans le contexte de crise pandémique « COVID-19 » (document intégré dans le dossier d'appel d'offres)** et aux dispositions du Règlement de Consultation.

La remise des offres est au choix du prestataire :

- Soit, elles sont déposées, contre récépissé, dans le bureau d'ordre de Lydec, sis au rez-de-chaussée immeuble Laâroussi, siège Lydec 48, rue Mohamed Diouri Casablanca, avant la date et heure limites de dépôt des offres.
- Soit, envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée. Ils doivent parvenir à destination avant la date et l'heure limites de remise des offres, indiquées dans l'avis de publicité de l'appel d'offres. Le concurrent fera son affaire de l'acheminement de son pli jusqu'à sa destination.
- Soit, elles sont remises, **séance tenante, au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.**

Le délai pour la réception des offres expire à la date et à l'heure fixées dans l'avis de publication de l'appel d'offres. Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés, ne sont pas admis. En cas de report de la date de remise des offres, ce sont les nouvelles dates de remise des offres, fixées dans l'avis de report de l'appel d'offres, qui sont prises en considération.

Les autres dispositions de l'appel d'offres demeurent inchangées.

Consultez tous nos appels d'offres sur <https://am.lydec.ma>